

Fiche de synthèse « La Finance Verte » pour investir « Responsable »

- Concilier la performance financière et le **développement durable**
- Opter pour un **Investissement Social et Responsable (ISR)**
- Prendre en compte des **critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

L'inflation démographique observée de nos jours, combinée à une urbanisation et une périurbanisation en pleine croissance sont des faits indiscutables soulignés par les analystes du monde entier.

En 2050, près de 70% de la population mondiale vivra dans les villes ! Conséquence : La métropolisation s'accélère.

Le principe

Face à cette transition urbaine et au défi de la transition énergétique, il est nécessaire de repenser et fonder « **La ville de demain** » !

Renouveler, réhabiliter, moderniser, digitaliser sont désormais des actions indispensables pour y arriver, avec pour objectifs communs la gestion de l'eau, des énergies et des besoins accrus en ressources naturelles, le recyclage des déchets.

Se tourner vers la **Finance Verte** consiste à **choisir d'investir dans des entreprises qui prennent en compte dans leur stratégie de développement des notions qui ne sont pas uniquement financières mais également de nature sociale et environnementale.**

ISR & Label ISR

En investissant dans un produit d'épargne **ISR**, votre épargne est orientée vers des entreprises qui se distinguent par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux mais aussi de gouvernance, ce que les investisseurs nomment **critères ESG**.

Le Label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants et représente une garantie pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

Les 4 Indicateurs du **Label ISR** :

- **L'Environnement** (empreinte carbone, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'électricité...)
- **Le Social** (formation des salariés, égalité salariale hommes-femmes, place des femmes dans la gestion de l'entreprise, emploi de personnes handicapées...)
- **La Gouvernance** (transparence sur la rémunération des dirigeants, place des femmes au conseil d'administration, lutte contre la corruption...)
- **Le respect des droits humains**

Toutes les entreprises partenaires de vos investissements ne disposent pas encore de **Label ISR** mais beaucoup font le choix stratégique d'en appliquer les principes et de prendre en compte les **critères ESG**.

En capitalisant sur la transformation immobilière des villes via des placements ISR dédiés, devenez des investisseurs « Responsables »